

Approche de Gavi des pays à revenu intermédiaire (PRI)

Lignes directrices et instructions pour les demandes de soutien aux introductions de nouveaux vaccins : assistance technique, soutien ponctuel aux frais d'introduction des vaccins et financement catalytique des vaccins

Table des matières

Section 1: Introduction à l'approche PRI de Gavi.....	3
Section 2: A propos du soutien à l'introduction de nouveaux vaccins	7
i. Portée du soutien.....	7
ii. Admissibilité et droits	7
iii. Calendrier du soutien.....	8
iv. Soutien demandé par phases	8
v. Assistance technique par des partenaires dans le pays.....	9
vi. Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins.....	10
vii. Financement catalytique des vaccins.....	12
viii. Modalités d'approbation et de subvention.....	13
ix. Approche PRI de Gavi, équité et égalité entre hommes et femmes	14
Section 3: Élaboration de la demande de soutien	15
1. La Note conceptuelle.....	16
2. Plan de travail chiffré	18
3. "Demande de doses" pour le financement catalytique des vaccins.....	20
4. Cadre de responsabilisation	21

A propos du présent document

Il existe différents types de soutien disponibles dans le cadre de l'approche Gavi des pays à revenu intermédiaire (PRI). Ce document est conçu pour aider les pays à demander un soutien pour les introductions de nouveaux vaccins (le vaccin pneumococcique conjugué (VPC), antirotavirus et le virus du papillome humain (VPH)) dans le cadre de l'approche PRI de Gavi. Trois types de soutien sont disponibles :

- Assistance technique par des partenaires dans le pays
- Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins
- Financement catalytique des vaccins

Ce financement est actuellement disponible dans le cadre de l'approche PRI de Gavi jusqu'à la fin décembre 2025.

Le présent document fournit des conseils spécifiques aux pays à revenu intermédiaire et aux parties prenantes sur la manière de demander un soutien pour ces trois types de soutien en vue de **l'introduction réussie et équitable des principaux vaccins manquants dans le programme national de vaccination du pays.**

Les lignes directrices sont structurées de la manière suivante:

- **[Section 1: Introduction à l'approche PRI de Gavi](#)**: Cette section fournit des informations générales sur l'approche PRI de Gavi, y compris les résultats qu'elle cherche à atteindre au niveau mondial.
- **[Section 2: A propos du soutien à l'introduction de nouveaux vaccins](#)**: Cette section décrit l'éligibilité au soutien, les trois différents types de soutien disponibles et d'autres points. Tous les types de soutien ne sont pas pertinents pour tous les pays.
- **[Section 3: Élaboration de la demande de soutien](#)**: Cette section fournit des conseils, étape par étape, sur la manière d'élaborer les différents éléments de la demande de soutien à soumettre à l'examen.

Section 1: Introduction à l'approche PRI de Gavi

L'[approche des pays à revenu intermédiaire \(PRI\)](#) de Gavi a été approuvée par le Conseil d'administration de Gavi en décembre 2020 et en juin 2022 comme un outil clé pour lutter contre les inégalités inter et intra-nationales en matière de vaccination et constitue le cadre de l'engagement de Gavi dans les pays précédemment éligibles au soutien de Gavi et certains qui ne l'ont jamais été¹. L'approche PRI de Gavi contribue à l'impact global visé par Gavi, qui consiste à ne laisser personne de côté en matière de vaccination. Plus précisément, il devrait contribuer de manière substantielle à l'objectif stratégique 3 de Gavi 5.0: Améliorer la pérennité des programmes nationaux de vaccination².

L'approche PRI a deux objectifs principaux: En premier lieu, **prévenir et atténuer le recul de la couverture vaccinale dans les pays précédemment éligibles au soutien de Gavi**, et ensuite, **favoriser l'introduction durable des principaux vaccins manquants (VPC, antirotavirus et VPH) dans les pays précédemment éligibles au soutien de Gavi et dans certains pays qui ne l'ont jamais été**. Dans le cadre de ces objectifs, l'approche PRI a trois résultats à long terme et sept résultats intermédiaires.

Objectif 1	Soutenir l'introduction durable des principaux vaccins manquants dans les pays ex-Gavi et jamais-Gavi.
Résultat à long terme	Introduction durable des vaccins VPC, antirotavirus et VPH dans les programmes nationaux de vaccination
Objectif 2	Prévenir et atténuer le recul de la couverture vaccinale dans les pays ex-Gavi
Résultat à long terme	Les performances du système de vaccination sont maintenues, durables et résistantes aux chocs et aux contraintes
Résultat à long terme	Rétablissement des taux de couverture, notamment en atteignant les enfants zéro dose
Résultat intermédiaire 1	Accès durable aux vaccins VPC, antirotavirus et VPH.
Résultat intermédiaire 2	Rétablissement et renforcement des services de vaccination systématique pour rattraper les enfants oubliés
Résultat intermédiaire 3	Identification et ciblage des enfants zéro dose dans le cadre du renforcement des services de vaccination de routine
Résultat intermédiaire 4	Demande et confiance de la communauté dans les vaccins et les services de vaccination, y compris parmi les communautés oubliées
Résultat intermédiaire 5	Capacités institutionnelles pour la planification et la mise en œuvre des programmes de vaccination durables et équitables, en tant que plateforme pour la prestation de soins de santé primaires plus larges
Résultat intermédiaire 6	Ressources nationales suffisantes, durables et fiables pour les programmes de vaccination
Résultat intermédiaire 7	Engagement politique et responsabilité en faveur d'une vaccination équitable (y compris le programme "zéro dose") aux niveaux national et sous-national.

¹ Les pays précédemment éligibles au soutien de Gavi sont des pays qui étaient auparavant éligibles au soutien GAVI et qui ont quitté ce soutien. Ces pays sont désignés dans le présent document par l'expression "ex-Gavi". Les pays qui n'ont jamais été éligibles au soutien de Gavi sont ceux qui n'ont jamais été éligibles au soutien de Gavi. Ces pays sont désignés dans le présent document par l'expression "jamais-Gavi". La liste des pays ex-Gavi et jamais-Gavi qui peuvent bénéficier d'un soutien dans le cadre de l'approche PRI est disponible [ici](#).

² Pour plus d'informations sur la stratégie 5.0 de Gavi, voir [ici](#).

Les résultats à long terme et intermédiaires sont utilisés pour décider et mesurer le soutien apporté par l'approche PRI de Gavi³. Pour atteindre ces résultats, **plusieurs types de soutien** sont à la disposition des pays et des partenaires:

Tableau 1 : Types de soutien disponibles

Objectif	Type de soutien disponible	Brève description du type de soutien (Veuillez consulter les lignes directrices pour des informations plus détaillées)
Soutenir l'introduction durable des principaux vaccins manquants dans les pays ex-Gavi et jamais-Gavi.	Assistance technique dans les pays	Soutien via les partenaires dans le pays et nationaux pertinents, y compris les organisations de la société civile (OSC), les institutions universitaires et autres, le cas échéant, pour faire avancer l'introduction durable et équitable de nouveaux vaccins
	Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins	Un financement pour aider à couvrir les coûts ponctuels spécifiques directement liés à la réussite de l'introduction d'un nouveau vaccin
	Financement catalytique des vaccins	Financement ponctuel de doses de vaccin pour couvrir la moitié de la première cohorte cible d'un seul âge pour l'introduction d'un nouveau vaccin
	Mécanismes d'approvisionnement groupé	Aide à l'accès aux mécanismes d'approvisionnement groupé en collaboration avec la Division des approvisionnements de l'UNICEF en vue d'obtenir des prix plus durables pour les vaccins
Prévenir et atténuer le recul de la couverture vaccinale dans les pays ex-Gavi	Interventions ciblées	Un soutien catalytique pour aider les pays ex-Gavi à améliorer durablement et équitablement les taux de couverture en s'attaquant aux principaux facteurs de régression et en atteignant les enfants zéro dose. Les pays peuvent également demander un financement pour une assistance technique par le biais de partenaires locaux, y compris les OSC, afin de les soutenir dans leurs efforts pour atteindre les enfants zéro dose et rétablir la couverture.
Vers les deux objectifs	Assistance technique régionale et multilatérale	Assistance technique régionale et multilatérale via les partenaires principaux et élargis pour soutenir la durabilité des programmes de vaccination systématique. Les activités sont conçues pour relever les défis communs afin d'éviter le recul et/ou de soutenir l'introduction de nouveaux vaccins en reconnaissant les besoins des pays. Les activités doivent être assurées par les partenaires qui sont manifestement les mieux placés pour le faire.
	Soutenir l'apprentissage entre pairs dans les pays à revenu intermédiaire	Le Réseau d'action pour la vaccination liée, financé dans le cadre de l'approche PRI, est un réseau d'apprentissage entre pairs soutenu par Gavi et destiné à soutenir les pays à revenu intermédiaire. Les pays ont la possibilité de se connecter et d'apprendre de leurs expériences respectives: www.linkedimmunisation.org/ Gavi soutient également d'autres réseaux d'apprentissage entre pairs et des communautés de pratique qui offrent un soutien aux pays sur des questions critiques, comme le Réseau de praticiens pour l'achat de vaccins et la Communauté de pratique zéro dose .

Types de soutien couverts par les présentes lignes directrices

³ Les objectifs, les résultats à long terme et intermédiaires de l'approche PRI de Gavi sont présentés dans une théorie du changement au niveau mondial pour l'approche PRI et dans le descriptif qui l'accompagne. Vous pouvez les trouver [ici](#).

L'approche PRI s'accompagne d'un programme d'apprentissage qui vise à comprendre ce qui fonctionne le mieux dans les pays bénéficiaires et pourquoi, conformément à la [Théorie du changement](#) de l'approche PRI.

Démarrage

Les pays doivent commencer par établir (ou revoir) leur propre stratégie et leurs plans d'introduction de nouveaux vaccins, y compris, lorsqu'il est disponible, un plan d'introduction de nouveaux vaccins. **Le terrain d'entente entre ce que le pays cherche à réaliser et ce que l'approche PRI de Gavi cherche à réaliser, est l'occasion pour le pays et Gavi de travailler ensemble.**



Directives existantes de Gavi

Gavi a élaboré des [directives à l'intention des pays éligibles au soutien de Gavi](#) pour les aider à élaborer leurs demandes de soutien. Une partie de ce matériel peut également être instructif pour les pays éligibles à l'approche PRI lors de l'élaboration de leurs demandes de soutien pour l'assistance technique à l'introduction de nouveaux vaccins et les coûts ponctuels. En particulier, les pays peuvent être intéressés à examiner les ressources suivantes, **en notant que le public cible de ces documents sont les pays éligibles au soutien de Gavi, et donc que tous les aspects ne sont pas pertinents:**

- [Profils de produit détaillés](#): cherche à apporter aux pays un accès facile à des informations actualisées et détaillées sur les vaccins soutenus par Gavi.
- [Directives de Gavi pour le financement des vaccins](#): fournit des informations sur la manière dont Gavi soutient les pays éligibles pour l'introduction de vaccins, y compris des liens vers des ressources externes sur le VPH, le VPC et le rotavirus, telles que les directives et recommandations de l'OMS
- [Directives de Gavi pour le financement des programmes](#): fournit des orientations sur le soutien aux pays éligibles au soutien de Gavi, ainsi que d'autres orientations utiles sur les domaines à prendre en compte et sur la manière de, par exemple, assurer une approche sexospécifique. Comprend des références à des documents techniques utiles de l'OMS, de l'UNICEF et d'autres partenaires
- [Fiche d'analyse zéro dose](#): soutient et/ou consolide les analyses qui aident les pays à identifier et concevoir des approches de prestation de services pour atteindre durablement les enfants zéro dose et les communautés oubliées.
- [Financement de la vaccination - considérations pour le dialogue avec les pays](#): examine les questions à prendre en compte en ce qui concerne i) la planification et la budgétisation, ii) l'obtention de fonds pour la vaccination, iii) le décaissement et l'utilisation des ressources disponibles et iv) la comptabilisation et

le compte-rendu des dépenses nationales

- [Directives de Gavi sur les forums nationaux de coordination](#): consciente du rôle essentiel des forums de coordination (CCIA, CCSS ou organismes équivalents), Gavi a élaboré les orientations suivantes pour aider les pays à renforcer leur fonctionnement afin de mieux appuyer les objectifs nationaux de vaccination et du secteur de la santé.

Les pays peuvent également être intéressés par le recueil de l'Alliance de [ressources techniques pour améliorer la couverture vaccinale et l'équité](#), hébergé par Technet21. Cette base de données compile des ressources techniques (outils, conseils techniques, documents d'information et bases de données) pour améliorer la couverture et l'équité des services de vaccination. Les utilisateurs prévus de la base de données sont les responsables des programmes nationaux de vaccination et les conseillers techniques et partenaires du PEV et des SSP.

Section 2: A propos du soutien à l'introduction de nouveaux vaccins

i. Portée du soutien

L'approche PRI de Gavi offre un ensemble de mesures de soutien pour aider les pays à introduire de nouveaux vaccins (**VPC, antirotavirus et VPH**) dans les programmes nationaux de vaccination. Le soutien n'est pas disponible pour l'introduction d'autres vaccins, ni pour le passage à des produits ou présentations différents des vaccins déjà introduits.

Cet ensemble de soutiens comprend trois parties :

1. **Assistance technique par des partenaires dans le pays:** soutien via les partenaires dans le pays et nationaux pertinents, y compris les OSC, les institutions universitaires et autres, le cas échéant, pour faire avancer l'introduction durable et équitable de nouveaux vaccins
2. **Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins:** financement pour aider à couvrir les coûts ponctuels spécifiques directement liés à la réussite et équité de l'introduction d'un nouveau vaccin
3. **Financement catalytique des vaccins:** financement ponctuel de doses de vaccin pour couvrir la moitié de la première cohorte cible d'un seul âge pour l'introduction d'un nouveau vaccin, lorsque cela a un impact positif significatif sur l'introduction d'un nouveau vaccin.

De plus amples détails sur la portée de chacun de ces trois types de soutien sont fournis ci-dessous.

En général, les pays doivent prendre en considération les éléments suivants lors de l'élaboration de leurs demandes de soutien:

- Les activités proposées pour l'assistance technique et les coûts ponctuels doivent être fondées sur des données factuelles et les plans doivent démontrer qu'il existe une réelle opportunité pour que l'investissement de Gavi ait un impact significatif sur l'introduction durable et équitable de nouveaux vaccins.
- Les pays sont également encouragés à innover, par exemple en déployant de nouvelles approches, de nouveaux services et de nouvelles technologies, et en établissant de nouveaux partenariats avec un large éventail de parties prenantes.
- Les pays doivent envisager la manière dont ils assureront un suivi systématique et tireront des enseignements au cours de la mise en œuvre, et comment ces enseignements seront utilisés pour approfondir et corriger le tir pendant la période de soutien et au-delà.
- Les pays recevant le soutien de Gavi pour l'introduction d'un nouveau vaccin dans le cadre de l'approche PRI sont tenus de procéder à une évaluation post-introduction. Le rapport d'évaluation doit être communiqué à Gavi dans l'année qui suit l'introduction du nouveau vaccin. Notez que l'assistance technique peut être demandée pour vous aider dans ce domaine.
- Dans le cas du VPH, le soutien n'est disponible que pour les introductions destinées à une cohorte d'âge unique de filles âgées de 9 à 14 ans.

Enfin, il est demandé aux pays de réfléchir à la manière dont ils peuvent partager leurs expériences avec d'autres PRI éligibles via le réseau d'apprentissage des actions de vaccination liées: <https://www.linkedimmunisation.org/>

ii. Admissibilité et droits

Tous les pays précédemment éligibles au soutien de Gavi, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure n'ayant jamais été éligibles au soutien de Gavi et les économies éligibles à l'assistance de l'IDA qui n'ont pas encore introduit les vaccins VPC, antirotavirus et/ou VPH dans leur programme national de

vaccination systématique⁴ peuvent bénéficier d'un soutien pour l'introduction de ces vaccins clés manquants.

Voir [ici](#) la liste des pays qui peuvent bénéficier de ce soutien.

Il est important de noter que si ces pays peuvent bénéficier d'un soutien, aucun pays ou partenaire n'y a "droit" et aucun montant de financement dédié n'est attribué à chaque pays. Ainsi, les pays, les partenaires et le Secrétariat détermineront ensemble comment le soutien disponible dans le cadre de l'approche PRI peut aider les pays à répondre à leurs besoins prioritaires en matière d'introduction durable et équitable de nouveaux vaccins. Tous les financements accordés dans le cadre de l'approche PRI doivent contribuer de manière tangible aux objectifs de l'approche PRI et s'harmoniser avec le site [Théorie du changement](#). Par exemple, le financement catalytique des vaccins n'est approprié que dans les cas où il peut être démontré qu'il aura un impact positif sur l'introduction d'un nouveau vaccin. La décision finale dépendra d'où se trouve un pays dans son parcours d'introduction d'un nouveau vaccin et de la manière dont le soutien de Gavi peut y contribuer de manière significative.

iii. Calendrier du soutien

- **Assistance technique et coûts ponctuels** : Un soutien peut être demandé à Gavi pour couvrir le coût des activités qui ont lieu avant le 31 décembre 2025
- **Financement catalytique des vaccins**: il est possible de demander à Gavi un financement catalytique pour les vaccins pour les coûts des doses de vaccins éligibles, à condition que ces vaccins aient été promis sur bon de commande par l'un des partenaires d'approvisionnement approuvés de Gavi (Division des approvisionnements de l'UNICEF ou Fonds renouvelable de l'OPS) avant le 31 décembre 2025. Notez que plusieurs étapes clés doivent être franchies avant cela. Veuillez contacter votre Haut responsable pays pour plus de détails.

Gavi est prête à soutenir les introductions progressives, c'est-à-dire lorsque l'introduction est étendue sur plusieurs années, à condition qu'il y ait un engagement écrit du gouvernement en faveur d'une introduction nationale et un plan clair en place. Si le pays demande un soutien pour une introduction progressive, la preuve de cet engagement en faveur d'une introduction nationale doit être incluse dans la demande de soutien. Dans le cas d'une introduction progressive, il est possible de demander un financement catalytique des vaccins pour couvrir une cohorte complète (à l'échelle nationale), à condition que ces vaccins aient été promis sur bon de commande par l'un des partenaires d'approvisionnement approuvés par Gavi (Division des approvisionnements de l'UNICEF ou Fonds renouvelable de l'OPS) avant le 31 décembre 2025⁵.

iv. Soutien demandé par phases

Gavi reconnaît qu'étant donné la nature des introductions de nouveaux vaccins, tous les besoins de soutien ne pourront pas être identifiés d'emblée. Les pays sont encouragés à soumettre une proposition aussi complète que possible (afin de réduire les coûts de transaction) mais ils peuvent, s'ils le souhaitent, soumettre plusieurs demandes de soutien itératives en cas d'incertitude quant aux besoins de financement futurs.

Exemple: Le pays souhaite introduire le vaccin VPC en juin 2024 mais n'a pas encore élaboré un nouveau plan d'introduction du vaccin. En mars 2023, le pays demande à Gavi de financer l'assistance technique d'un partenaire dans le pays pour l'aider à élaborer le plan. Le plan est achevé en août 2023 et identifie une série d'activités essentielles pour soutenir l'introduction du nouveau vaccin. En octobre 2023, le pays soumet une nouvelle demande de soutien de Gavi, comprenant une assistance technique et des coûts ponctuels pour

⁴ Les pays qui n'ont introduit ces vaccins qu'à l'échelle infranationale (c'est-à-dire dans certaines régions ou districts) peuvent également bénéficier d'un soutien pour étendre l'introduction à l'ensemble du pays.

⁵ Notez que plusieurs étapes clés doivent être franchies avant cela. Veuillez contacter votre Haut responsable pays pour plus de détails.

financer certaines de ces activités. Parallèlement, il soumet une demande de financement catalytique des vaccins.

v. Assistance technique par des partenaires dans le pays

En examinant les différentes étapes nécessaires à l'introduction réussie d'un nouveau vaccin, un pays peut déterminer qu'il a besoin d'une assistance technique de la part de ses partenaires dans le pays. Il est possible de demander un soutien d'assistance technique par les pays avant et après qu'une décision formelle d'introduire le vaccin ait été prise.

Compte tenu des différences importantes entre les contextes nationaux des PRI, **Gavi ne précise pas quels types d'activités d'assistance technique sont concernés par ce soutien**. Les pays ont ainsi la possibilité de définir eux-mêmes et de hiérarchiser, avec leurs partenaires, les activités les plus pertinentes dans leur contexte, en fonction des besoins les plus pressants. **Cependant, les activités doivent clairement répondre à un besoin identifié et doivent également contribuer de manière logique et significative au succès, à la durabilité et à l'équité de l'introduction de nouveaux vaccins VPC, antirotavirus et/ou VPH, conformément aux objectifs et aux résultats souhaités de l'approche PRI.**

A titre de guide non exclusif, les exemples d'assistance technique potentielle peuvent inclure:

- La réalisation d'analyses coût-efficacité
- L'évaluation du choix du produit
- Élaboration d'un plan (chiffré) d'introduction d'un nouveau vaccin, notamment en procédant à des analyses zéro dose et sexospécifiques afin d'élaborer des plans fondés sur des données probantes et permettant d'atteindre tous les enfants
- La prévision des besoins budgétaires nationaux en vaccins et fournitures associées
- L'élaboration d'un programme de formation des agents de santé sur l'introduction de nouveaux vaccins
- L'engagement communautaire et la communication, l'amélioration des services à la clientèle grâce à l'amélioration de la communication, de l'empathie et de la compréhension des agents de santé
- Le développement de plans et de matériel de communication et de mobilisation sociale pour l'introduction de nouveaux vaccins et pour atteindre les enfants zéro dose
- La conception d'initiatives de changement de comportement fondées sur des données probantes et adaptées au contexte afin d'informer efficacement les communautés et d'accroître la demande de vaccins
- L'élaboration de plans destinés à atteindre systématiquement les communautés traditionnellement oubliées
- L'intégration des nouveaux vaccins dans les systèmes nationaux d'information de la gestion sanitaire (SIGS)
- La génération de données factuelles sur les avantages économiques de la pérennisation des nouveaux vaccins
- La réalisation d'évaluations post introduction

Dans la mesure du possible, les activités liées à l'introduction de plusieurs nouveaux vaccins doivent être coordonnées et intégrées afin de créer des synergies et d'économiser.

Si le financement de Gavi peut être demandé pour financer les coûts des consultants experts et/ou du personnel temporaire, ces coûts doivent être liés à des résultats concrets. Gavi ne financera pas les coûts permanents, récurrents, non spécifiés ou indéterminés des ressources humaines ou des incitations, ni, dans le cadre de l'assistance technique, les coûts de mise en œuvre ou d'exécution (ces coûts peuvent être éligibles dans le cadre des "coûts ponctuels": voir ci-dessous). Notez que l'assistance technique visant à

augmenter la couverture des vaccins déjà introduits à l'échelle nationale n'est pas éligible au soutien⁶.

Les pays sont vivement encouragés à réfléchir à la question de savoir quels partenaires dans le pays sont les mieux placés pour fournir cette assistance technique. Les partenaires potentiels pourraient être l'OMS, l'UNICEF, la Banque mondiale, des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile, des institutions universitaires et le secteur privé. Gavi tient particulièrement à ce qu'un large éventail de partenaires nationaux soit impliqué, notamment des OSC, des institutions universitaires, des organisations de santé pour les jeunes et les femmes, etc.

Pleins feux sur les OSC

La participation de la société civile a été essentielle pour la planification, l'exécution et le suivi de l'introduction du vaccin contre le VPH en **Bolivie**. Dans la ville de Sucre, les OSC ont participé aux orientations sur le vaccin contre le VPH et ont mené la promotion de la vaccination au niveau communautaire. Afin de promouvoir une distribution équitable du vaccin, les OSC ont également aidé le personnel de santé à identifier et à cibler les élèves non vaccinés et éligibles au vaccin, ainsi que les personnes non inscrites qui, autrement, auraient été oubliées par la stratégie de distribution en milieu scolaire.

L'un des principaux objectifs de l'assistance technique est de créer et de renforcer les capacités du pays. Gavi est particulièrement intéressée à comprendre comment le soutien de l'assistance technique contribuera à renforcer et à maintenir la capacité du pays (par exemple, du PEV et d'autres institutions/départements gouvernementaux pertinents, y compris au niveau infranational) pour renforcer les expertises au sein du gouvernement et mieux permettre l'introduction future de nouveaux vaccins. Gavi accueille également favorablement les propositions qui incluent des activités visant à renforcer les capacités des partenaires dans le pays, par exemple les OSC, comme une étape vers la création d'un écosystème de soutien durable dans le pays.

Gavi et ses partenaires peuvent aider les pays à identifier et à hiérarchiser les activités les plus pertinentes et les plus efficaces à proposer pour un financement de Gavi. Les pays sont vivement encouragés à travailler avec leur Haut responsable pays de Gavi sur l'élaboration de la demande de soutien.

Les pays doivent élaborer leurs propositions pour une période de mise en œuvre s'achevant au plus tard le 31 décembre 2025.

Les demandes d'assistance technique sont soumises à l'examen du Directeur exécutif de Gavi. Veuillez contacter votre Haut responsable pays pour plus de détails sur les dates de demande.

vi. Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins

Gavi reconnaît qu'il existe des activités spécifiques, limitées dans le temps et ponctuelles associées à l'introduction réussie d'un nouveau vaccin dans le programme national de vaccination systématique qui, dans certains pays, peuvent être difficiles à financer par des fonds nationaux ou autres. Lorsque l'incapacité d'entreprendre ces activités menace le succès (et l'équité) de l'introduction d'un nouveau vaccin, Gavi peut fournir un soutien ponctuel pour couvrir le coût de ces activités d'introduction et de mise en œuvre.

Ce soutien est conçu spécifiquement pour couvrir une partie des activités limitées dans le temps nécessaire à l'introduction durable et équitable d'un nouveau vaccin. Les coûts récurrents qui se produisent année après année ne sont pas éligibles à un soutien.

Les activités visées par ce type de soutien doivent être:

⁶ Notez que les pays qui n'ont introduit ces vaccins qu'à l'échelle infranationale (c'est-à-dire dans certaines régions ou districts) peuvent bénéficier d'un soutien pour étendre l'introduction à l'ensemble du pays.

- Directement liés à l'introduction effective du vaccin et concerner directement les activités identifiées dans le plan d'introduction d'un nouveau vaccin
- Ponctuelles et uniques
- Essentielles pour le succès de l'introduction d'un nouveau vaccin

Compte tenu des différences importantes entre les contextes nationaux des PRI, **Gavi ne précise pas quels types de coûts ponctuels sont concernés par ce soutien**. Les pays ont ainsi une certaine marge pour définir eux-mêmes et hiérarchiser quelles activités sont les plus pertinentes dans leur contexte, en fonction des besoins les plus pressants. Cependant, **les activités pour lesquelles un soutien est demandé doivent être incluses dans le plan d'introduction de nouveaux vaccins du pays**, doivent clairement répondre à un besoin identifié et doivent également contribuer de manière logique et significative au succès de l'introduction de nouveaux vaccins VPC, antirotavirus et/ou VPH, conformément aux objectifs et aux résultats attendus de l'approche PRI.

A titre de guide non exclusif, les exemples d'un soutien potentiel peuvent inclure:

- Le coût de la formation des agents de santé pour soutenir l'introduction du nouveau vaccin
- Le coût de la production de matériel de communication et/ou de la réalisation d'une campagne de communication/sensibilisation pour soutenir l'introduction du nouveau vaccin

Dans la mesure du possible, les activités liées à l'introduction de plusieurs nouveaux vaccins doivent être coordonnées et intégrées afin de créer des synergies et d'économiser.

Gavi **ne financera pas** les coûts permanents ou récurrents tels que les coûts de livraison des vaccins, les salaires et primes récurrents, les coûts d'entretien permanents des véhicules ou des équipements de la chaîne du froid, les produits de santé habituels et les biens de consommation, ni les coûts qui ne sont pas directement liés à l'introduction d'un nouveau vaccin (par exemple, les coûts associés à l'amélioration de la couverture d'un vaccin déjà introduit au niveau national ou les coûts associés au renforcement de la chaîne du froid). Gavi ne financera pas non plus les coûts non spécifiques aux antigènes, par exemple pour améliorer la chaîne d'approvisionnement, la chaîne du froid et les systèmes de gestion des stocks (y compris la gestion de la chaîne d'approvisionnement) pour tous les antigènes.

Les demandes de soutien ponctuel dépendent du fait que le pays ait déjà mis en place les éléments qui suivent. Le pays devra joindre à sa demande de soutien la preuve qu'il satisfait à ces exigences:

- Une décision formelle du ministère de la Santé d'introduire le vaccin
- Tout changement législatif requis, ou que celui-ci est en cours et sera adopté dans les 6 prochains mois
- Si le pays dispose d'un GTCV, la recommandation du GTCV sur l'introduction du vaccin
- Si l'enregistrement national du vaccin est requis en plus de la préqualification de l'OMS, confirmation que cela a été fait ou est en cours et sera achevé dans les 6 prochains mois.
- Un plan d'introduction de nouveaux vaccins finalisé
- Un plan d'achat et de financement pluriannuel pour garantir un approvisionnement continu et en temps voulu en doses de vaccin. Les pays sont fortement encouragés à collaborer avec la Division des approvisionnements de l'UNICEF ou Fonds renouvelable de l'OPS pour ce plan d'achat à long terme.

Les pays sont encouragés à tirer parti des introductions de nouveaux vaccins pour renforcer l'administration des vaccins et augmenter la couverture de la vaccination systématique pour les divers antigènes. En particulier, les introductions doivent être conçues et chiffrées afin d'identifier les stratégies permettant de retrouver et d'atteindre les enfants régulièrement oubliés par le programme de vaccination, en veillant à ce qu'ils bénéficient de vaccins, étant donné qu'ils sont exposés à un risque beaucoup plus élevé de maladies, de décès et d'appauvrissement médical. Cependant, ce soutien n'est pas destiné à l'investissement à long terme dans le système.

Gavi et ses partenaires peuvent aider les pays à identifier et à hiérarchiser les activités les plus pertinentes et les plus efficaces. Les pays sont vivement encouragés à travailler avec leur Haut responsable pays de Gavi sur l'élaboration de la demande de soutien.

Les pays doivent élaborer leurs propositions pour une période de mise en œuvre s'achevant au plus tard le 31 décembre 2025.

Les demandes de soutien ponctuel sont soumises à l'examen du Comité d'examen indépendant de Gavi (CEI). Les demandes au CEI sont soumises à des dates limite de dépôt. Vous trouverez de plus amples informations, y compris les dates limite de dépôt des demandes, à l'adresse suivante : <https://www.gavi.org/our-support/irc>

vii. Financement catalytique des vaccins

Note: Les pays ne doivent pas préparer de demandes de financement catalytique des vaccins, si cela n'a pas été convenu au préalable avec Gavi. Les pays sont vivement encouragés à travailler avec leur Haut responsable pays de Gavi pour déterminer si le financement catalytique des vaccins est un outil approprié pour soutenir l'introduction réussie d'un nouveau vaccin. Veuillez contacter votre Haut responsable pays pour de plus amples informations.

Dans le cadre de l'approche PRI, les pays sont eux-mêmes responsables du financement du coût permanent de l'approvisionnement en vaccins concernant l'introduction de nouveaux vaccins. Cependant, Gavi reconnaît que certains pays peuvent trouver utile de bénéficier d'un soutien financier initial au début de l'introduction d'un nouveau vaccin pour aider, par exemple, à passer de la "décision" à l'"introduction" proprement dite, à accélérer le calendrier d'introduction, à améliorer l'équité d'une introduction et/ou à aider à construire le dossier d'investissement financier avec le ministère des Finances. Bien que le pays n'y ait pas automatiquement droit, ce soutien est disponible lorsqu'il est susceptible d'avoir un impact significatif et positif sur l'introduction d'un nouveau vaccin, c'est-à-dire pour:

- Contribuer à obtenir une décision formelle d'introduction
- Servir d'outil dans les négociations du ministère de la Santé avec le ministère des Finances
- Avancer la date d'introduction, ou
- Améliorer l'équité de l'introduction.

En général, à mesure qu'un pays avance sur la voie de l'introduction d'un nouveau vaccin, il devient moins probable que le financement catalytique des vaccins soit une forme de soutien appropriée, car il a moins de chances de faire une différence conforme à l'esprit recherché.

En outre, ce soutien financier est :

- Disponible uniquement pour l'introduction d'un nouveau vaccin à l'échelle nationale. Il n'est pas disponible pour étendre la couverture d'un vaccin existant introduit au niveau national⁷.
- Disponible uniquement pour le VPC, l'antitrotavirus ou le VPH pour la moitié de la première cohorte cible d'un seul âge, sur la base du programme du produit préféré du pays⁸. Le soutien au VPH n'est disponible que pour les introductions destinées à une cohorte d'âge unique de filles âgées de 9 à 14 ans.
- Disponible uniquement pour les pays via l'un des partenaires d'approvisionnement approuvés par Gavi (Division des approvisionnements de l'UNICEF et Fonds renouvelable de l'OPS) et à un prix par dose établi par leur intermédiaire.

⁷ Le financement catalytique des vaccins peut être demandé pour soutenir l'expansion à l'échelle nationale d'un vaccin qui n'était auparavant introduit que régionalement ou dans certains districts. Dans ce cas, seule la moitié de la cohorte cible d'âge unique des nouvelles zones serait éligible au financement catalytique des vaccins.

⁸ Notez que Gavi soutiendra le produit préféré du pays, quel que soit le nombre de doses par programme.

- Disponible uniquement pour les vaccins ayant fait l'objet d'un bon de commande par l'un des partenaires d'approvisionnement approuvés par Gavi (Division des approvisionnements de l'UNICEF ou Fonds renouvelable de l'OPS) avant le 31 décembre 2025.

Exemple 1: Un pays souhaite introduire le vaccin contre le VPH pour les filles âgées de 9 à 13 ans à partir de janvier 2024. Gavi financera la moitié du nombre de doses requises pour les filles âgées de 9 ans en 2024 par l'intermédiaire de l'un des partenaires d'approvisionnement approuvés par Gavi.

Exemple 2: Un pays souhaite introduire le vaccin contre le VPC à partir de janvier 2024. Gavi financera la moitié du nombre de doses nécessaires pour la cohorte de naissance estimée en 2024 par l'intermédiaire de l'un des partenaires d'approvisionnement approuvés par Gavi. Le pays demande que le prix soit réparti sur deux ans et reçoit donc la moitié du prix pour 2024 et l'autre moitié pour 2025.

Outre le coût des doses de vaccin (y compris pour les pertes) destiné à couvrir la moitié de la première cohorte cible d'un seul âge, Gavi couvrira également les coûts associés aux biens de consommation (seringues et réceptacles de sécurité), le fret et les coûts associés à l'approvisionnement par un partenaire approuvé par Gavi (par exemple, les frais de manutention). Les pays peuvent choisir de bénéficier de ce financement en un seul versement ou en deux versements sur deux ans, à condition que les vaccins aient été promis sur bon de commande par le partenaire d'approvisionnement approuvé avant le 31 décembre 2025. Le montant est le même, quel que soit le nombre de versements. La planification de l'expédition se fera en coordination avec l'agence d'approvisionnement (OPS ou UNICEF). Veuillez être conscient que l'expédition de matériel d'injection sûr nécessite jusqu'à 5 mois de délai et que les calendriers d'expédition doivent être planifiés en conséquence.

Les demandes de financement catalytique des vaccins dépendent du fait que le pays ait déjà mis en place les éléments qui suivent. Le pays devra joindre à sa demande de soutien la preuve qu'il satisfait à ces exigences:

- Une décision formelle du ministère de la Santé d'introduire le vaccin
- Tout changement législatif requis, ou que celui-ci est en cours et sera adopté dans les 6 prochains mois
- Si le pays dispose d'un GTCV, la recommandation du GTCV sur l'introduction du vaccin
- Si l'enregistrement national du vaccin est requis en plus de la préqualification de l'OMS, confirmation que cela a été fait ou est en cours et sera achevé dans les 6 prochains mois.
- Un plan d'introduction de nouveaux vaccins finalisé
- Un plan d'achat et de financement pluriannuel pour garantir un approvisionnement continu et en temps voulu en doses de vaccin. Les pays sont fortement encouragés à collaborer avec la Division des approvisionnements de l'UNICEF ou Fonds renouvelable de l'OPS pour ce plan d'achat à long terme.

Les demandes de financement catalytique des vaccins sont soumises à l'examen du Comité d'examen indépendant de Gavi (CEI). Les demandes au CEI sont soumises à des dates limite de dépôt. Vous trouverez de plus amples informations, y compris les dates limite de dépôt des demandes, à l'adresse suivante: <https://www.gavi.org/our-support/irc>.

viii. Modalités d'approbation et de subvention

Une fois qu'une demande de soutien est soumise et approuvée par Gavi, celle-ci envoie au gouvernement une lettre de décision décrivant le soutien qui a été approuvé ainsi que les termes et conditions du programme. Le pays devra signer et renvoyer ce document pour que le soutien puisse être déboursé. Ensuite, le processus formel d'accord sur les modalités de la subvention commencera. De plus amples détails

seront fournis le moment venu, mais en attendant, les pays et les partenaires sont informés des points suivants:

- Les demandes de soutien doivent être soumises à Gavi par une entité gouvernementale du pays (par exemple, le ministère de la Santé), quelle que soit l'entité qui met en œuvre les activités. Ceci afin de s'assurer que les pays conservent la propriété et la supervision du programme.
- Les fonds destinés à l'assistance technique et au financement catalytique des vaccins seront versés directement aux partenaires, le cas échéant.
- Le financement des coûts de soutien ponctuel peut être déboursé soit aux gouvernements, soit aux partenaires, en notant que dans certains cas, il peut être opportun de déboursé aux partenaires à des fins contractuelles.
- Pour l'assistance technique et les coûts du soutien ponctuel, les coûts de gestion du programme (également appelés coûts "administratifs" ou "frais généraux") ne doivent pas dépasser 7 à 8%.

ix. Approche PRI de Gavi, équité et égalité entre hommes et femmes

Les obstacles à l'équité et sexospécifiques limitent la demande, l'utilisation, la couverture et l'impact des services de vaccination. Parmi ceux qui peuvent empêcher les aidants d'amener leurs enfants à la vaccination, on peut citer:

- Le manque de pouvoir de décision;
- Le manque de temps et de fonds pour accéder aux services;
- Le manque d'informations ou la désinformation; et
- La mauvaise prise en charge par les agents de santé

La compréhension des obstacles à l'équité et sexospécifiques peut aider les pays à garantir le succès de l'introduction du VPC, de l'antirrotavirus et du VPH en adaptant les stratégies pour une portée maximale, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants zéro dose. Par conséquent, dans le contexte de l'approche PRI, le soutien de Gavi peut être utilisé pour informer les parents et les communautés de l'intérêt de la vaccination contre le VPC, le rotavirus et le VPH, pour accroître la confiance dans la sécurité et l'efficacité des vaccins et la confiance dans la qualité et la fiabilité des services, pour générer une demande active et une appropriation des services de vaccination et pour surmonter les obstacles à l'équité et sexospécifiques à la vaccination (par exemple, en permettant aux mères d'amener plus facilement leurs enfants à la vaccination).

Pour plus d'informations sur la programmation sexospécifique, veuillez consulter les publications [UNICEF practical guide to integrating a gender lens into immunisation programmes](#), et [Little Jab Aid for Covid-19 vaccination](#)⁹ et la [Politique de Gavi Alliance en matière d'égalité hommes-femmes](#). Voir également une [étude de cas de l'UNICEF](#) récemment publiée qui donne un aperçu de la manière d'influencer positivement les attitudes à l'égard des vaccins en appliquant des données, en testant et en développant des interventions de communication en ligne sur les vaccins en Indonésie. Enfin, ce [rapport de l'UNICEF](#) décrit six études de cas où la perspective sexospécifique a été intégrée dans la demande de vaccination au Liberia, au Mozambique, au Pakistan, au Rwanda, au Soudan et au Yémen.

Exemples nationaux de programmes d'équité et sexospécifiques pertinents pour soutenir l'introduction d'un nouveau vaccin

⁹Alors que ce document est axé sur la vaccination contre la Covid -19, beaucoup des stratégies proposées s'appliquent à la vaccination systématique.

De nombreux pays ont connu des réticences à la vaccination au sein de leur population lors de l'introduction des vaccins contre la Covid-19. En réponse, certains pays, comme le **Soudan**, ont utilisé l'écoute sociale pour comprendre les raisons sous-jacentes de cette réticence. Grâce à l'écoute sociale, le Soudan a pu identifier des sous-groupes spécifiques particulièrement réticents et contribuer à la rédaction de messages tenant compte de la dimension sexospécifique. En ce qui concerne la vaccination contre le VPC, le rotavirus et/ou le VPH, par exemple, l'écoute sociale pourrait être utilisée pour permettre aux communautés d'exprimer leurs préoccupations et de s'engager davantage par le biais des réseaux sociaux.

Monrovia, au Libéria, abrite de nombreux enfants zéro dose. Les enfants ne reçoivent pas les vaccins de base parce que les heures d'ouverture des cliniques ne permettent pas aux parents qui travaillent d'amener leur enfant au centre de santé. Pour augmenter la couverture, des sessions intensives de sensibilisation à la vaccination ont été mises en place, notamment des campagnes de vaccination en dehors des heures de travail, sur les marchés. Dans ce contexte, la planification de l'introduction de nouveau vaccin devrait s'appuyer sur ce modèle de sensibilisation adapté pour maximiser la portée.

D'autres exemples de pays sont disponibles sur la [page web de Gavi "Genre et vaccination"](#).

Section 3: Élaboration de la demande de soutien

Une demande de soutien comprend quatre éléments:

1. Une note conceptuelle
2. Un plan de travail chiffré pour l'assistance technique et le soutien ponctuel
3. Une "demande de doses" pour le financement catalytique des vaccins
4. Un cadre de responsabilisation

Le(s) type(s) de soutien qu'un pays demande détermine(nt) les (parties des) éléments que le pays doit compléter:

Tableau 1 : Éléments de la demande de soutien requis pour chaque type de soutien demandé

		Élément de la demande de soutien			
		Note conceptuelle	Plan de travail chiffré	"Demande de doses" pour le financement catalytique des vaccins	Cadre de responsabilisation
Type de soutien demandé	Assistance technique	Obligatoire Toutes les sections <u>sauf</u> la 10	Obligatoire	Non requis	Obligatoire Seulement les sections 1, 2 et 3
	Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins	Obligatoire Toutes les sections <u>sauf</u> la 9 ou la 10	Obligatoire	Non requis	Obligatoire Seulement les sections 1, 2 et 3
	Financement catalytique des vaccins	Obligatoire Toutes les	Non requis	Obligatoire	Non requis au stade de la demande ¹⁰

¹⁰ Les pays devront remplir la section 4 à des fins de compte-rendu après l'introduction

		sections <u>sauf</u> la 3 et la 9			
--	--	--	--	--	--

Les pays doivent travailler en collaboration avec les partenaires et les parties prenantes dans le pays pour identifier les besoins en matière de soutien à demander à Gavi pour un financement. Gavi encourage vivement les pays à travailler avec un large éventail de parties prenantes lors de l'élaboration des demandes de soutien.

Un rappel sur les phases: Gavi reconnaît qu'étant donné la nature des introductions de nouveaux vaccins, tous les besoins de soutien ne peuvent pas être identifiés d'emblée. Les pays sont encouragés à soumettre une proposition aussi complète que possible (afin de réduire les coûts de transaction) mais ils peuvent, s'ils le souhaitent, soumettre plusieurs demandes de soutien itératives en cas d'incertitude quant aux besoins de financement futurs.

Veillez noter que Gavi n'examinera pas les demandes de soutien sans les signatures pertinentes dans le cadre de la Note conceptuelle. Gavi n'examinera pas les demandes de soutien pour un soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins ou pour un financement catalytique des vaccins si le pays ne respecte pas les conditions préalables requises énumérées dans les présentes directives à la section 2 ci-dessus. Pour rappel, il s'agit des éléments suivants :

- ✓ Une décision formelle du ministère de la Santé d'introduire le vaccin
- ✓ Tout changement législatif requis, ou que celui-ci est en cours et sera adopté dans les 6 prochains mois
- ✓ Si le pays dispose d'un GTCV, la recommandation du GTCV sur l'introduction du vaccin
- ✓ Si l'enregistrement national du vaccin est requis en plus de la préqualification de l'OMS, confirmation que cela a été fait ou est en cours et sera achevé dans les 6 prochains mois.
- ✓ Un plan d'introduction de nouveaux vaccins finalisé
- ✓ Un plan d'achat et de financement pluriannuel pour garantir un approvisionnement continu et en temps voulu en doses de vaccin. Les pays sont fortement encouragés à collaborer avec la Division des approvisionnements de l'UNICEF ou Fonds renouvelable de l'OPS pour ce plan d'achat à long terme.
- ✓

Les demandes finales de soutien des pays doivent être soumises formellement par courrier électronique, par un représentant du gouvernement du pays (par exemple, du ministère de la Santé) à l'adresse proposals@gavi.org, avec copie au Haut responsable pays concerné.

1. La Note conceptuelle

Rappel: conformément au tableau 1, la note conceptuelle doit être complétée comme suit pour les différents éléments de soutien:

Assistance technique	Obligatoire: toutes les sections <u>sauf</u> la 10
Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins	Obligatoire: toutes les sections <u>sauf</u> la 9 ou la 10
Financement catalytique des vaccins	Obligatoire: toutes les sections <u>sauf</u> la 3 et la 9

La note conceptuelle doit être présentée en utilisant le modèle word fourni, "MICs_NVI Combined_Concept note_vFF-fr". La Note de synthèse se compose de 12 sections :

1. Des **informations de base**, notamment le nom du pays, l'introduction du ou des vaccins pour lesquels un soutien est demandé et les coordonnées du point focal national
2. Le **contexte de la demande de soutien**, décrivant (le cas échéant) les progrès déjà réalisés par le pays en vue de l'introduction d'un nouveau vaccin.

3. Les défis ou les obstacles rencontrés et la demande d'assistance technique et/ou de soutien ponctuel aux frais d'introduction des vaccins, relevant:

- quels défis ou obstacles le pays rencontre actuellement pour procéder à l'introduction des nouveaux vaccins et pour assurer une introduction réussie et durable des nouveaux vaccins
- quel soutien est demandé pour aider à surmonter ces défis ou obstacles
- comment le soutien demandé contribuera à y faire face, et
- le partenaire de mise en œuvre proposé (par exemple le ministère de la Santé, l'UNICEF, l'OMS, etc.) qui est le mieux placé pour fournir ce soutien et pourquoi.

En remplissant ce tableau, veuillez décrire explicitement comment les activités proposées permettront de relever le défi identifié et d'atteindre le résultat souhaité. Notez que Les pays sont vivement encouragés à prendre en compte un large éventail de partenaires lorsqu'ils déterminent qui est le mieux placé pour soutenir le pays dans l'introduction de nouveaux vaccins. Gavi est particulièrement intéressée à aider les pays à travailler avec des partenaires nouveaux et/ou élargis.

Exemples d'obstacles et d'interventions liés à l'équité et sexospécifiques

Obstacles:

- Dans certains contextes, les communautés, et en particulier les femmes, sont confrontées à une mobilité limitée pour atteindre les centres de santé, souvent aggravée par un manque de temps. Il peut donc être difficile pour les ménages de donner la priorité à la vaccination.
- Dans certains contextes, les communautés, y compris les femmes, peuvent se sentir plus à l'aise (ou obligées) de recevoir des soins médicaux de la part de personnes appartenant au même groupe ethnique et/ou du même sexe.
- Les mères ne sont pas forcément celles qui décident de faire vacciner leurs enfants. La décision de vaccination peut être prise par l'homme du foyer ou un membre âgé de la famille.
- La désinformation et l'anxiété générale concernant les effets secondaires du vaccin peuvent avoir un impact sur l'acceptation du vaccin. Par exemple, en ce qui concerne la vaccination contre le VPH, les parents peuvent s'inquiéter de son effet sur la fertilité.
- Certaines communautés, du fait de leur isolement géographique, peuvent estimer que leurs enfants courent moins de risques de contracter des maladies évitables par la vaccination et qu'ils ont donc moins besoin du vaccin.
- Les travailleuses de la santé peuvent ne pas avoir une voix représentative dans la conception et la supervision des services
- Les adolescentes peuvent être victimes de discrimination de la part du personnel de santé en raison des préjugés à l'égard des jeunes mères et des mères célibataires, et ne pas bénéficier d'un service de qualité

Enseignements tirés de l'introduction des vaccins pour améliorer une programmation équitable et sexospécifique

- L'introduction d'un nouveau vaccin suscite généralement un regain d'intérêt pour le programme de vaccination au sein de la population. Il est donc possible de diffuser des messages plus larges sur l'amélioration de la vaccination systématique. Les messages élaborés doivent aborder les obstacles liés à l'équité et sexospécifiques. Ce point doit être souligné auprès du personnel de santé et des mobilisateurs, avant et pendant l'introduction du vaccin.
- Profitez de la formation sur les nouveaux vaccins pour rafraîchir les connaissances et les compétences en matière de prévention de maladies spécifiques et de lutte contre toutes les autres maladies évitables par la vaccination systématique. L'expérience positive des utilisateurs est extrêmement importante pour instaurer la confiance dans les communautés ciblées, y compris celles qui sont marginalisées.

4. Les activités et soutien complémentaires, décrivant les autres efforts en cours dans le pays, et les flux

de financement complémentaires, pour soutenir l'introduction des nouveaux vaccins, y compris tout soutien antérieur de Gavi.

5. Les **possibilités de tirer parti de l'introduction de nouveaux vaccins pour renforcer le programme de vaccination**, en décrivant comment, grâce à cette/ces introduction(s) de nouveaux vaccins, le pays voit et prévoit de réaliser le potentiel de renforcement des programmes de vaccination systématique, et peut-être même des systèmes de soins de santé primaires au sens large.
6. Les **perspectives**, qui décrivent les prochaines étapes du processus d'introduction de ce(s) nouveau(x) vaccin(s) et les délais prévus.
7. Les **risques et l'atténuation**, décrivant tous les risques prévus dans la mise en œuvre du soutien demandé et les mesures d'atténuation prévues.
8. Le **suivi, compte-rendu et apprentissage**, qui décrit comment la mise en œuvre du soutien demandé sera suivie par tous les partenaires impliqués, et comment toute correction de trajectoire nécessaire sera décidée et mise en place. En outre, le cas échéant, veuillez aussi décrire comment les activités proposées s'appuient sur des activités similaires antérieures et sur les enseignements tirés de cette expérience

Appliquer une optique d'équité et sexospécifique au suivi et à l'apprentissage: de multiples outils ont été élaborés et/ou adaptés pour soutenir les efforts de suivi des pays en vue de la réduction du nombre d'enfants zéro dose. Les pays sont encouragés à utiliser ces ressources dans l'élaboration de leur proposition:

- L'outil de l'UNICEF [Immunitation, Gender and Equity](#) recense à la fois les stratégies utilisées par les pays pour promouvoir l'accès équitable à la vaccination et les activités d'apprentissage à mettre en œuvre à des fins de suivi
- L'UNICEF a identifié 17 indicateurs dans le cadre de l'Enquête démographique et de santé de l'Enquête par grappes à indicateurs multiples et des évaluations de la prestation de services pour aider à suivre les obstacles sexospécifiques dans la prestation de services de vaccination.
- Le plan de suivi et d'apprentissage de Gavi s'appuie sur un certain nombre d'indicateurs mesurables à partir de sources accessibles au public. Ce plan facilite le suivi des activités de renforcement du système de santé et de la vaccination, mais décrit également ce qui fonctionne pour atteindre les enfants zéro dose.

9. La section **Renforcer les capacités du pays par le biais de l'assistance technique** relève comment le soutien d'assistance technique contribuera à renforcer les capacités du pays
10. La **viabilité des introductions de nouveaux vaccins** décrit comment le pays assurera la durabilité financière de l'introduction d'un nouveau vaccin.
11. Les **documents complémentaires** comprennent tout autre document complémentaire qui viendrait étayer les informations contenues dans cette note conceptuelle, ainsi que les données factuelles démontrant que les conditions préalables sont remplies en cas de demande de soutien ponctuel ou de financement catalytique de vaccins.
12. Les **signatures des parties concernées**, notamment du ministère de la Santé et, le cas échéant, du ministère de l'Éducation et des partenaires de mise en œuvre. Les signatures des partenaires de mise en œuvre peuvent être remplacées par des comptes-rendus de réunions formelles, par exemple les comptes-rendus officiels des réunions du CCA, afin de documenter le moment où le sujet a été discuté avec les partenaires.

2. Plan de travail chiffré

Rappel: conformément au tableau 1, le plan de travail chiffré doit être complété comme suit pour les différents éléments de soutien:

Assistance technique	Obligatoire
Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins	Obligatoire
Financement catalytique des vaccins	Non requis

Le plan de travail chiffré doit être présenté en utilisant le modèle Excel de l'onglet "2. Plan de travail chiffré" dans le cadre du fichier "MICs_NVI support combined_Request detail_vF -fr"

Veuillez noter que l'onglet "2a. Résumé du plan de travail chiffré" se remplira automatiquement en fonction des données saisies dans l'onglet 2.

Plan de travail chiffré: Pour chaque antigène (à préciser dans la colonne A), chaque activité identifiée dans la partie 3 de la note conceptuelle (voir ci-dessus) doit être indiquée dans le plan de travail chiffré à la colonne B. Ensuite, pour chaque activité, les informations suivantes doivent être fournies dans les colonnes suivantes:

- Lequel des résultats intermédiaires de l'approche PRI l'activité contribue principalement à atteindre. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la [Théorie du changement de l'approche PRI et à la description associée](#) pour plus de détails (colonne C) ¹¹
- Type de soutien (assistance technique ou soutien ponctuel) (colonne D)
- Harmonisation avec le plan d'introduction de nouveaux vaccins (colonne E)
 - Notez que les demandes de soutien ponctuel doivent s'harmoniser avec les activités incluses dans le plan d'introduction de nouveaux vaccins.
- Une ventilation de l'activité en ses différentes composantes, en notant que chaque sous-activité devra être classée selon la catégorie et la sous-catégorie de coût du cadre des coûts (voir l'onglet "Cadre des coûts" pour plus de détails). Veuillez ajouter autant de rangées que nécessaire pour décomposer chaque activité. Une ventilation plus détaillée peut être fournie dans un tableau séparé si nécessaire (colonne F)
 - Veuillez répéter les colonnes A à E pour chaque sous-activité, afin que l'onglet "résumé" se remplisse automatiquement. Par exemple, les colonnes A à E de l'activité 1 seront répétées pour chaque rangée de sous-activité 1.1, 1.2, 1.3, etc.
- Résultats escomptés pour chaque sous-activité (colonne G)
- Partenaire de mise en œuvre (par exemple, l'OMS, l'UNICEF, etc.) ou ministère de la Santé. (colonne H)
- Calendrier de haut niveau pour l'activité (veuillez cocher un "x" dans la cellule correspondante) (colonnes I-N)
- Catégorie et sous-catégorie de coûts pour chaque sous-activité (voir onglet "Cadre des coûts" pour plus de détails) (colonnes O-P)
- Le budget (prix unitaire et quantité (ou nombre de FTE)) et le calendrier (colonnes R-X)
 - Les "totaux" seront calculés automatiquement sur la base des entrées
- Hypothèses budgétaires, justifications des coûts unitaires et explications, par exemple comment les coûts d'un cours de formation ont été calculés, titre du poste du personnel et/ou des consultants concernés, proportion du temps du personnel/consultant consacré à cette activité, etc. Les hypothèses budgétaires, les justifications des coûts unitaires et les explications doivent permettre de comprendre comment les coûts unitaires ont été calculés. Lorsque des coûts standard sont appliqués, par exemple des indemnités journalières, des allocations, des taux kilométriques, il convient de fournir une documentation de politique nationale à l'appui. D'autres informations peuvent être soumises en

¹¹ Veuillez noter que les résultats intermédiaires pour "l'accès durable aux vaccins VPC, antirotavirus et VPH" ne figurent pas dans le menu déroulant du modèle de demande détaillée. Ce résultat témoigne des efforts de Gavi pour améliorer l'environnement favorable à une tarification durable, notamment par la collaboration avec des partenaires comme l'UNICEF et l'OPS. En outre, le résultat intermédiaire "Rétablissement et renforcement des services de vaccination systématique pour rattraper les enfants ou bliés" n'est pas non plus inclus car ce résultat intermédiaire n'est pas soutenu par cette modalité de soutien

tant que pièce jointe séparée afin de fournir des détails supplémentaires. Il est fait référence à ces documents dans cette colonne. Si nécessaire, il est également possible d'utiliser des feuilles de travail supplémentaires (*colonne AD*)

Il est seulement nécessaire d'inclure dans le plan de travail chiffré les activités qui sont proposées à Gavi pour financement. Si des activités complémentaires/de soutien ont lieu, financées par d'autres sources (y compris des ressources nationales), veuillez les mentionner dans la partie 4 de la note conceptuelle.

Au bas du plan de travail chiffré, veuillez remplir des rangées pour les **coûts d'administration du programme**, avec une rangée par partenaire de mise en œuvre. Toutes les colonnes, sauf les colonnes C, E et G, sont obligatoires. Notez que ces coûts ne devraient pas dépasser 7-8% du budget total.

3. "Demande de doses" pour le financement catalytique des vaccins

Note: Les pays ne doivent pas préparer de demandes de financement catalytique des vaccins, si cela n'a pas été convenu au préalable avec Gavi. Les pays sont vivement encouragés à travailler avec leur Haut responsable pays de Gavi pour déterminer si le financement catalytique des vaccins est un outil approprié pour soutenir l'introduction réussie d'un nouveau vaccin. Veuillez contacter votre Haut responsable pays pour de plus amples informations

Rappel: conformément au tableau 1, la "demande de doses" être complétée comme suit pour les différents éléments de soutien:

Assistance technique	Non requis
Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins	Non requis
Financement catalytique des vaccins	Obligatoire

La "demande de doses" pour le financement catalytique des vaccins doit être présentée en utilisant le modèle Excel dans l'onglet "Demande de doses pour le FCV", qui fait partie du fichier "MICs_NVI support combined_Request detail_vF-fr".

Les pays peuvent demander un financement catalytique des vaccins pour des doses destinées à la moitié de la première cohorte cible d'un seul âge pour un maximum de trois introductions de nouveaux vaccins (VPV, antirotavirus ou VPH). La feuille doit être remplie avec les informations suivantes pour chaque vaccin:

- Pour quel vaccin le FCV est demandé
- Quelle présentation du vaccin le pays prévoit-il d'introduire
 - Les pays peuvent déterminer eux-mêmes le produit vaccinal à acheter, à condition que le produit choisi ait obtenu la préqualification de l'OMS
- Combien de doses totales sont nécessaires pour un traitement complète du vaccin
- Taux de perte pour le vaccin et la présentation spécifique du vaccin. Veuillez-vous référer au [calculateur de taux de perte de vaccins de l'OMS](#) pour connaître les taux de perte standard à appliquer.
- L'âge de la cohorte cible pour l'introduction du nouveau vaccin (âge en années). Notez que pour le VPH, Gavi ne fournit le financement catalytique des vaccins que pour une cohorte d'âge unique de filles âgées de 9 à 14 ans.
- La taille de la population de cette cohorte (ou, pour le VPH, le nombre de filles dans cette cohorte), l'année pour laquelle ces données sont présentées (par exemple, 2023) et la source des données pour

ce chiffre, y compris, si possible, un lien vers une source publique. Notez que les données utilisées doivent correspondre, dans la mesure du possible, à l'année d'introduction.

- **Le nombre de doses demandées se remplit automatiquement.**
- La date de livraison du vaccin préférée, en sachant que cette date ne peut être garantie et que la planification de l'expédition se fera en coordination avec l'agence d'approvisionnement (Division des approvisionnements de l'UNICEF ou Fonds renouvelable de l'OPS).
- La date prévue d'introduction.
- Le nombre de versements que le pays souhaite pour cette subvention (un ou deux). Notez que le montant total de la subvention est le même quel que soit le nombre de versements.

La fiche doit également être complétée par des informations concernant:

- Le nombre et le type de seringues requises
- Le nombre et le type de réceptacles de sécurité requis

Notez que l'approbation de Gavi sera donnée pour un nombre déterminé de doses, et non pour une enveloppe financière. Les doses seront achetées par l'intermédiaire d'un partenaire d'approvisionnement approuvé par Gavi. Le coût du fret associé et tous les autres coûts, par exemple les frais de gestion de l'agence d'approvisionnement, seront calculés directement par cette dernière. Les frais de gestion de l'agence d'approvisionnement seront couverts par Gavi. La planification de l'expédition se fera en coordination avec l'agence d'approvisionnement (OPS ou UNICEF). Veuillez garder à l'esprit que l'expédition de matériel d'injection sûr nécessite jusqu'à 5 mois de délai et que les calendriers d'expédition doivent être planifiés en conséquence.

4. Cadre de responsabilisation

Rappel: conformément au tableau 1, le Cadre de responsabilisation doit être complété comme suit pour les différents éléments de soutien:

Assistance technique	Obligatoire: seulement les sections 1, 2 et 3
Soutien ponctuel aux coûts d'introduction des vaccins	Obligatoire: seulement les sections 1, 2 et 3
Financement catalytique des vaccins	Non requis au stade de la demande ¹²

Le cadre de responsabilisation doit être présenté en utilisant le modèle Excel de l'onglet "Cadre de responsabilisation" dans le cadre du fichier "MICs_NVI support combined_Request detail_vF-fr".

Les pays et les partenaires sont censés suivre les performances et les progrès tout au long de la période de mise en œuvre de la subvention. Le cadre de responsabilisation présenté dans l'onglet "Cadre de responsabilisation" du fichier Excel est destiné à faciliter ce processus et constitue un **élément obligatoire** de la demande de financement.

En plus de soutenir les pays pour suivre et apprendre tout au long de la mise en œuvre du programme, Gavi utilisera ces données dans le cadre du programme d'apprentissage PRI pour mieux comprendre quels investissements contribuent aux progrès des objectifs des PRI et comment.

Le cadre de responsabilisation comprend trois sections:

- **Résultats:** Veuillez remplir cette section avec les résultats énumérés dans la colonne C du plan de travail

¹² Les pays devront remplir la section 4 à des fins de compte-rendu après l'introduction

chiffré et les indicateurs par rapport auxquels ils seront mesurés. Un exemple d'indicateur de résultat peut être: *Plan de mise en œuvre chiffré pour l'introduction de nouveaux vaccins disponible ; pourcentage de districts où les organisations de la société civile ont organisé des séances de sensibilisation ou de mobilisation de la communauté; pourcentage de séances de supervision formative organisées*. Chaque indicateur doit être associé à une valeur cible correspondante.

- **Activités:** Veuillez remplir cette section avec les activités du plan de travail chiffré. Au fil du temps, l'avancement de la mise en œuvre sera suivi en indiquant si les activités n'ont pas commencé, sont en cours ou ont pris fin. Si une activité court un risque (c'est-à-dire est en décalage par rapport à la date d'achèvement prévue), elle doit être marquée comme telle.
- **Doses administrées** [Pour les bénéficiaires de FCV uniquement] Après l'introduction du nouveau vaccin, les bénéficiaires du financement catalytique des vaccins devront indiquer le nombre de doses administrées depuis le début de l'introduction du nouveau vaccin sur une période de 12 ou 24 mois, selon que le financement catalytique des vaccins est reçu en 1 ou 2 versements.
- **Budget:** Le taux d'exécution (utilisation) du budget sera suivi, ventilé par coûts de personnel/consultants et par coûts d'activité. Une valeur cible correspondante doit être attribuée. Veuillez noter que l'objectif devrait atteindre 100% à la fin de la période de subvention, en supposant que tous les fonds de Gavi sont utilisés.

Exigences en matière de compte-rendu

- **Exigences en matière de compte-rendu pour les périodes de subvention d'au moins un an:** Les pays et les partenaires doivent mettre à jour le cadre de responsabilisation et le communiquer à Gavi tous les 6 mois. Un examen annuel sera nécessaire et les pays et les partenaires seront priés de remplir un bref modèle narratif avec des réflexions sur les résultats et les enseignements tirés, en plus du cadre de responsabilisation actualisé. Les décaissements restants dépendront de la réussite des exigences en matière de comptes-rendus annuels. À la fin de la période de subvention, les pays et les partenaires sont priés de soumettre un cadre de responsabilisation final ainsi qu'un modèle narratif final.
- **Exigences en matière de compte-rendu pour les périodes de subvention de moins un an:** Les pays et les partenaires doivent mettre à jour le cadre de responsabilisation et le communiquer à Gavi dans les 6 mois de la mise en œuvre de la subvention. À la fin de la période de subvention, les pays et les partenaires sont priés de soumettre un cadre de responsabilisation final ainsi qu'un modèle narratif final contenant des réflexions sur les résultats et les enseignements tirés. Si la période de subvention est inférieure à 6 mois, aucune soumission intermédiaire du cadre de responsabilisation ne sera requise.
- **Evaluations post introduction:** Les pays qui introduisent un nouveau vaccin avec le soutien de Gavi (assistance technique, coûts ponctuels et/ou financement catalytique des vaccins) doivent procéder à une évaluation post-introduction. Le rapport d'évaluation doit être communiqué à Gavi dans l'année qui suit l'introduction du nouveau vaccin.

En dehors de ces processus formels de compte-rendu, il est prévu que les pays et les partenaires prennent contact avec le Haut responsable pays concerné entre les étapes de compte-rendu pour discuter des progrès réalisés, des défis, etc.

Enfin, n'oubliez pas:

- N'hésitez pas à contacter à tout moment votre Haut responsable pays pour obtenir de l'aide.
- Les demandes finales de soutien aux pays doivent être soumises formellement par courrier électronique à l'adresse suivante: proposals@gavi.org en adressant une copie au Haut responsable pays concerné
- Veuillez noter que les demandes de soutien pour les coûts ponctuels d'introduction

des vaccins et le financement catalytique des vaccins sont soumises à l'examen du CEI. Les demandes au CEI sont soumises à des dates limite de dépôt. Vous trouverez de plus amples informations, y compris les dates limite de dépôt des demandes, à l'adresse suivante: <https://www.gavi.org/our-support/irc>